

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9ème
Nom de site		Numéro	T02048
Adresse du site	49, rue Blanche	Hauteur	R+6 (21.73m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	04/12/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/12/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G, 5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 305°, 120° et 215°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes et skydôme	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 305° < 5V/m - 120° < 5V/m - 215° < 5V/m 5G (3500): 305° < 4V/m - 120° < 4V/m - 215° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.28m (305°) 26.28m (120/215°) pour les antennes à faisceau fixe 24.83m (305°) 26.83m (120/215°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur mât
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
CRECHE PEOPLE & BABAY - PERCE NEIGE	56 RUE BLANCHE	15,00 m	OUI	72,43m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

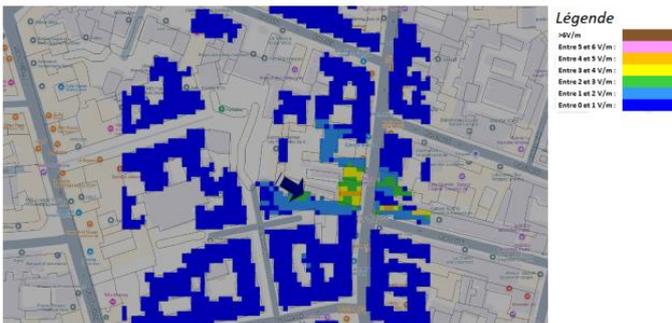
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49 rue Blanche 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 305°	Azimut 120°	Azimut 215°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



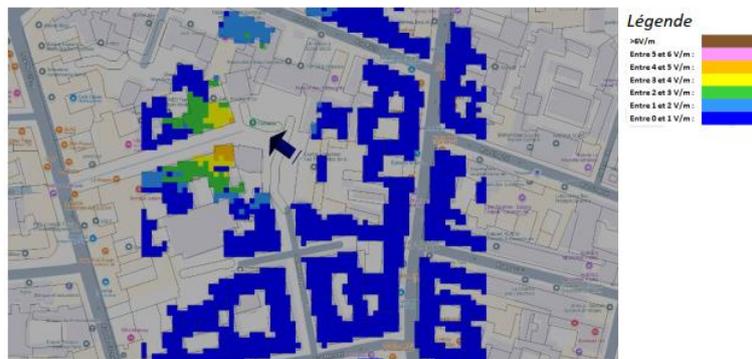
b. Azimut 215°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 215°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 305°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 305°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49 rue Blanche 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 305°	Azimut 120°	Azimut 215°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

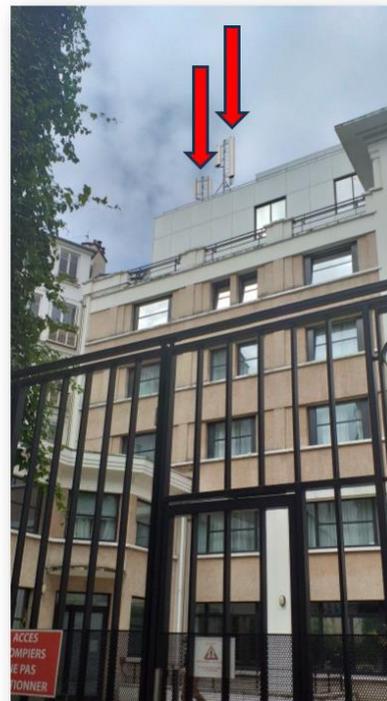


Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 305° :



Azimut 120° :



Azimut 215° :

